

## Compte Rendu du Conseil municipal exceptionnel du 17 mars 2006

### Ordre du jour unique: avenir du Domaine de l'abbaye.

La mairie à pris l'initiative d'un conseil municipal exceptionnel sur le thème de l'avenir du domaine de Pontigny qui est une préoccupation locale très sensible en invitant les Amis de Pontigny, l'Office du Tourisme, la Mission de France et l'Association du Collectif citoyen de Pontigny. Réunion ouverte aux habitants qui ont participé aux débats.

L'objectif était de régler quelques « irritants » entre ces divers acteurs et le Conseil Municipal de Pontigny, chacun à exprimé son point de vue sur l'importance du domaine pour le village et son attitude de l'année passée. Il est apparu que tout le monde était préoccupé du manque de visibilité et d'information sur les actions en cours. Que chacun avait son point de vue, mais que tous se retrouvaient ; les Amis de Pontigny plus préoccupés du Patrimoine, mais pas insensibles aux arguments de la commune sur la nécessité d'une approche de développement économique pour compenser la perte des 50 emplois et des 100 stagiaires présents avec l'ADAPT antérieurement sur le site.

Le Maire à souhaité qu'à l'avenir les énergies soient mieux utilisées, convergent vers des solutions plutôt que des critiques publiques irritantes pour tous, et qu'un dialogue local s'instaure. Proposition qui a été retenue par tous les présents.

Parmi les conclusions ou hypothèses de solutions échangées:

- 1) Le domaine est en vente, ce qui est accepté par tous. Aucun des acteurs présents n'en est propriétaire. Nous agissons tous dans le sens de l'intérêt de la communauté de Pontigny qui a perdu 50% de ses emplois et dans celui de la mise en valeur du patrimoine représenté par le domaine.
- 2) La vente ne donne pas de perspectives sur l'activité future. Et le manque d'information sur les actions en cours pour vendre préoccupe fortement chacun des acteurs présents, y compris et surtout le conseil municipal.
- 3) En ce qui concerne les activités, qui ont été considérées comme compatibles entre elles, voire nécessaires :
  - a. Le domaine a toujours, depuis plus du demi-siècle, été occupé par des structures qui avaient en commun de faire de la formation. C'est donc que cette activité peut s'y développer naturellement comme activité principale. L'architecture des bâtiments s'est d'ailleurs avec le temps structurée pour cette activité. Reste à préciser le type de formation, les acteurs, le montage (Le maire à un RV début mai avec la Maison de l'Entreprise à Auxerre)...Un investissement est cependant nécessaire pour remettre en état salles ou hôtellerie.
  - b. Le domaine fait plus de 10 hectares d'espaces verts qui sont un vrai problème, totalement différent du point précédent. Une autre activité espaces verts doit y être développée pour ne pas laisser cette partie en « prairie » à l'abandon. A noter que l'on pourrait prolonger l'expérience du chantier d'insertion de 6 mois avec « Graine de solidarité » qui assure temporairement l'entretien dès mai prochain et occupe 8 personnes en recherche d'emploi. L'idée d'un jardin, exploité par une société d'insertion, mettant en valeur cette surface et ouvert au tourisme à été proposée. Là aussi une étude, un investissement, une structure et un montage sont nécessaires.
  - c. La commune à proposé aux associations de participer à un projet de « pôle de tourisme », en commun avec la CCVS, visant le développement de l'offre touristique et du nombre des visiteurs de l'Abbatiale et du Domaine. La région à fait une contribution essentielle à

ce projet avec la cession de la Prélature dans des conditions exceptionnelles pour Pontigny, qui servira de point d'accueil des visiteurs, regroupant Amis de Pontigny et Office du Tourisme qui sont d'accord pour l'étude d'une mise en commun de ressource et répartition d'activité dès cette année. Ce projet vise la mise en valeur touristique du patrimoine local, mais aussi cantonal ou régional. Il vise aussi de développer des animations au-delà de la saison musicale des Amis de Pontigny. Diverses surfaces\* permettent des expositions sur des thématiques différentes ; cisterciennes, artistiques...Un projet d'étude et de convention de développement touristique est en cours avec la commission tourisme de la CCVS. Une réunion avec M Bentayeb (Responsable Tourisme région) est prévue début mai lors du projet Cœur de Village. (\* les surfaces peuvent appartenir à la commune : prélatrice, maison Pierrot ou être des bâtiments périphériques du domaine comme la maison de Paul Desjardins, l'orangerie ou la maison du porche. Cet ensemble fait presque un millier de m2 dont certains utilisables de suite, d'autres à aménager).

- d. La rumeur a fait écho d'une présence pour un colloque en 2008 de l'Association bourguignonne des sociétés savantes, voire d'une possible présence permanente sur le site. Les acteurs locaux présents y ont tous vus un intérêt évident, mais ne pensent pas que cette hypothèse résolve le problème économique posé au village. Il a de même été évoqué une Université européenne de la vigne et du vin (?), comme possible activité de formation.
  - e. Une autre hypothèse de travail tournée vers le tourisme est proposée, avec création d'un "village du moyen âge" offrant des activités tournées vers les enfants. L'assistance trouve l'idée intéressante, en particulier d'avoir une offre "enfants", mais pas dans le périmètre du Domaine. Par ailleurs cette idée qui valorise le terrain disponible ne résout pas le problème des locaux.
- 4) Dans l'hypothèse de la vente, ce que la région a confirmé à travers M Dumay responsable du dossier, comme étant son objectif, les acteurs souhaitent que les propositions sur l'avenir du domaine soient prises en compte dans la recherche de repreneur. Suggestion est faite de Chateauform, société du groupe Accord, spécialisée en hôtellerie de formation, avec quelques réserves qui seraient liées à l'isolement des sites exploités par cette société.
  - 5) Dans une autre hypothèse alternative de non vente, que les acteurs souhaiteraient pouvoir proposer comme une variante pour faire avancer le dossier avec la Région, une configuration pourrait être mise à l'étude autour des activités définies plus haut. Un groupe de travail serait disposé à s'investir sur ce dossier qui nécessiterait d'être élargi à d'autres compétences.

En conclusion :

Le climat des échanges a été pondéré et constructif. Tous ont été satisfaits de cette réunion et se positionnent positivement pour contribuer.

La vente est acceptée par tous comme une solution possible, paraît difficile à réaliser, et surtout n'offre pas de visibilité pour l'avenir sur les activités qui y seront développées. La vente étant apparue à tous comme une solution non rationnelle et antiéconomique pour un futur acheteur, qui devrait investir dans la pierre (dans un patrimoine protégé) avant d'investir dans l'activité. Cette incertitude sur l'option vente fait problème et la Municipalité est particulièrement inquiète d'un manque d'action vis-à-vis des pertes d'emploi et de leur compensation. C'est pourquoi elle est prête, bien que non concernée, à s'investir dans la recherche de solution.

Tous les acteurs présents ont « convergés » vers la proposition par la Municipalité de l'étude d'une solution alternative à la vente, sans engagements dans un premier temps et sans prise de position politique. Cette étude rassurerait localement sur un réel avancement du dossier. Il y a un clair investissement local pour la recherche de solution et pour faire cette proposition alternative à la vente. Un texte sera mis au point dans ce sens pour être proposé dans les prochaines semaines.

Mairie de Pontigny